Rédaction de documents d'organisation et de sécurité des chantiers – Niveau 1

PRÉSENTIEL

Être en mesure de rédiger des documents d'organisation pour un chantier simple, sans contrat de travaux, dans le domaine opérateur afin de répondre aux nouvelles missions et exigences formulées par SNCF Réseau.

Exclusivement réservé à un public externe au Groupe SNCF

Code Raf : EXTRLT01 **Niveau :** 2 - Initial **Durée :** 10 jours **Tarif :** à partir de 4 900.00€ HT

Prérequis : Avoir des connaissances du système ferroviaire

Présentation

Objectifs pédagogiques :

- Identifier la règlementation S à appliquer selon la situation de travaux.
- Lister les documents associés à chaque situation de travaux à rédiger
- Associer les rôles, habilitations et responsabilités des différents acteurs

Programme

Introduction

Base : Quelle est la réglementation S à appliquer selon la situation de travaux et quels sont les documents associés à rédiger.

Règlement S6 – IS

Règlement S9 – Sécurité des circulations

Règlement S10 – PN

Règlement S11 – IFTE

Méthodes mobilisées

- Expositive
- Démonstrative
- Active
- Interrogative

Alternance théorie et cas d'application pratique

Public cible

Cible principale : Au sein des entreprises qualifiées au contrat cadre, les personnes en charge d'une mission de sécurité dans le cadre d'un chantier ferroviaire et ayant à rédiger des documents d'organisation pour un chantier sous contrat de travaux

Cible secondaire : Autres entreprises du secteur et besoins éventuels chez SNCF Réseau

Profils techniques dit de « terrain » de niveau Bac + 2 minimum ou équivalent, issus de la Voie, Génie Civil, Signalisation, Traction électrique, Ouvrages d'art et autres domaines possibles.

A noter

Suite à ce module les stagiaires se verront remettre une attestation « TSAE – Rédaction de documents d'organisation et de sécurité de chantier – Niveau 1.

Préconisations :

- Avoir exercé une mission de sécurité lors d'un chantier sur lequel un contrat de travaux a été appliqué
- Avoir suivi la formation SECUFER dans les 3 dernières années

---

Modalités

01 **Appréciation**

Un questionnaire d'appréciation est systématiquement envoyé après la formation.

02 **Evaluation**

L'atteinte des objectifs de la formation est évaluée par une évaluation théorique et pratique de l'atteinte des objectifs et de la mise en oeuvre des acquis au cours de la formation.

Une auto-évaluation de l'atteinte des objectifs et de la mise en œuvre des acquis est envoyée à l'apprenant 2 à 3 mois après de la formation.

03 **Inscription**

Pour toute demande d'inscription, contactez commercial@udi-sncf.com

Version active du du 2024/10/03

Pour une question sur le contenu de la formation :

developpement@monudi.com

Pour une question administrative sur la formation :

production@monudi.com